

**DELIBERATION N° 18/516 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
APPROUVANT LE FINANCEMENT D'ACTIONS COMPLEMENTAIRES
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU SEIN DU CENTRE NATIONAL DES ARTS
ET METIERS DE CORSE**

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt décembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 7 décembre 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Mattea CASALTA, Vice-Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPUTTI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. François BENEDETTI à M. Pierre-José FILIPPUTTI
M. François BERNARDI à Mme Anne TOMASI
Mme Laura FURIOLI à Mme Fabienne GIOVANNINI
Mme Stéphanie GRIMALDI à Mme Isabelle FELICIAGGI
M. Paul LEONETTI à M. Michel GIRASCHI
M. Paulu Santu PARIGI à Mme Nadine NIVAGGIONI
Mme Laura Maria POLI à Mme Pascale SIMONI
M. Louis POZZO DI BORGO à M. Guy ARMANET
M. Camille de ROCCA SERRA à Mme Chantal PEDINIELLI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Antoine POLI, Rosa PROSPERI, Jean-Guy TALAMONI, Petr'Antone TOMASI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment les articles L. 4422-1 et suivants et l'article L. 4424-3 troisième alinéa,
- VU** le Code de l'éducation, et notamment l'article D. 335-34,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 18/140 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2018,
- VU** la délibération n° 18/362 AC de l'Assemblée de Corse du 25 octobre 2018 portant adoption du budget supplémentaire 2018 de la Collectivité de Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,
- APRES** avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,
- APRES** avoir accepté de délibérer sur ce rapport selon la procédure d'urgence dans des délais abrégés,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Après un vote à l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE la convention annuelle, jointe en annexe, relative aux moyens afférents aux actions complémentaires d'enseignement supérieur du Centre National des Arts et Métiers pour l'année 2018/2019.

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les actes juridiques ainsi que tout document administratif et financier relatif à la mise en œuvre de cette convention.

ARTICLE 3 :

AFFECTE au programme N4113C AE un montant de 439 865 € au Centre National des Arts et Métiers de Corse.

ARTICLE 4 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 20 décembre 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long, sweeping stroke that extends downwards and to the right.

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2018/E7/438**

ASSEMBLEE DE CORSE

7 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2018

20 ET 21 DÉCEMBRE 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**FINANCEMENT D'ACTIONS COMPLEMENTAIRES
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU SEIN DU CENTRE
NATIONAL DES ARTS ET METIERS DE CORSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé
Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

CONTEXTE :

Les programmes de réalisation d'actions de formation professionnelle relevant de l'Enseignement supérieur ont bénéficié, depuis 2008, d'un soutien de la Collectivité de Corse. Depuis cette date, des conventions annuelles conclues entre la Collectivité de Corse et le Centre National des Arts et Métiers ont permis de concrétiser les projets de formation professionnelle continue co-élaborés et co-validés par ces deux institutions.

A ce jour, la prise en compte des réformes de la formation professionnelle en cours au plan national, ainsi que l'utilité de l'offre de formation continue du Centre National des Arts et Métiers à l'égard de publics ne relevant pas systématiquement du statut de stagiaire de la formation professionnelle, ont conduit la Collectivité de Corse à opter pour un cadre juridique de nature à permettre de stabiliser et sécuriser l'offre de formation professionnelle du supérieur.

Le cadre juridique de l'intervention de la Collectivité de Corse est celui des compétences spécifiques qui nous ont été conférées par la loi du 22 janvier 2002 relative à la Corse, notamment par le troisième alinéa de l'article L. 4424-3 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *La Collectivité Territoriale de Corse peut, par délibération de l'Assemblée, organiser ses propres actions complémentaires d'enseignement supérieur et de recherche, sans préjudice des compétences de l'Etat en matière d'homologation des titres et diplômes. Elle passe, à cette fin, des conventions avec des établissements d'enseignement supérieur ou des organismes de recherche* ».

OBJECTIFS :

Il s'agit dans le présent rapport de procéder pour l'année universitaire 2018-2019 au co financement des formations complémentaires, dont les tableaux financiers sont joints en annexe, faisant l'objet d'une demande du Centre National des Arts et Métiers de Corse en date du 12 novembre 2018. Ce dernier a, d'une part, rénové sa proposition d'offre qui est structurée en 4 types de projets et, d'autre part, a affiché une réelle volonté d'affirmer sa présence sur l'ensemble des bassins d'emploi de Corse :

TYPOLOGIE 1

- Certificat de compétences Gestionnaire de paye (Aiacciu, Bastia): administrer en pleine autonomie les payes d'entreprises de tous secteurs de l'économie marchande.

- Parcours qualifiant gérontologie (Ajaccio, Bastia) : se former à l'accompagnement spécifique lié aux troubles cognitifs.

TYPOLOGIE 2

Cette typologie concerne une sélection d'Unités d'Enseignement, à Ajaccio, et Bastia, proposées en enseignement présentiel, dont les deux premières sont nouvelles, telles que :

- Sécurisation d'un parc informatique d'une PME : monter en compétence par rapport à une évolution du métier des techniciens de maintenance réseaux vers les bases de la remédiation et les bonnes pratiques de la cyber sécurité.
- Réseaux et télécommunications : acquérir les connaissances de base en matière de réseaux et de systèmes de communication, comprendre la conception des réseaux en entreprise.
- Ouverture au monde du numérique : maîtriser les compétences indispensables à la vie professionnelle, les faire évoluer en fonction des développements technologiques.
- Comptabilité et gestion de l'entreprise: développer des connaissances approfondies en comptabilité, contrôle de gestion et finance.
- Comptabilité, organisation et gestion : fournir outils et compétences permettant d'assumer la gestion courante, sur le plan comptable, social et fiscal d'une entreprise.
- Principes généraux de fiscalité des entreprises : acquérir les mécanismes fondamentaux de la fiscalité des particuliers et des entreprises pour comprendre les mécanismes d'imposition des revenus et du capital.
- Droit social : bases du droit du travail, aspects individuels et collectifs : donner les connaissances de base et les principes d'utilisation du droit du travail.
- Bases et outils de gestion de l'entreprise : remplir toutes les fonctions administratives d'une petite ou moyenne entreprise et connaître missions et modalités d'intervention des professionnels (avocat, expert-comptable..) et des administrations.

La typologie 2 comporte également des « Unités d'application » qui sont des sessions pratiques telles que :

- maniement de logiciels comptables
- rapports d'activité

TYPOLOGIE 3

Pour cette typologie des groupes de stagiaires seront constitués sur des unités d'enseignement Centre National des Arts et Métiers travaillées en modalité de formation hybride et renforcées par des séminaires et ateliers collectifs :

- Initiation aux techniques juridiques fondamentales (Aiacciu, Bastia) : maîtriser le vocabulaire juridique et les principaux concepts du droit des affaires.
- Organisation du travail et des activités (Aiacciu, Bastia) : contribuer à l'efficacité du manager et l'amélioration de l'organisation du travail.
- Formaliser, élaborer et communiquer l'expérience (Corti) : pour toute personne exerçant une fonction de tutorat, d'encadrement de salariés ou de construction de parcours de formation.
- Droit du travail : relations individuelles (Aiacciu, Bastia) : développer des compétences en droit du travail afin d'acquérir un raisonnement juridique.
- Organisation de l'espace rural I (Corti) : appréhender un aspect de l'espace rural à travers une étude technique.
- Organisation de l'espace rural II (Corti) : comprendre et mettre en œuvre les principaux outils de gestion de l'espace.
- Certificat de spécialisation, innovation territoriale, politiques numériques et open data (Corti)

TYPOLOGIE 4

Cette typologie concerne principalement 2 parcours, à savoir :

- Parcours INTEC individuels
- Parcours FOD individuels

Je vous propose en conséquence :

- 1 - d'adopter la convention annuelle, jointe en annexe, relative aux moyens afférents aux actions complémentaires d'enseignement supérieur au sein du Centre National des Arts et Métiers de Corse.
- 2 - d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les actes juridiques ainsi que tout document administratif et financier relatif à la mise en œuvre de cette convention.
- 3 - d'affecter de crédits du programme N4113AE un montant de 439 865 € au Centre National des Arts et Métiers de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et m'autoriser à signer la convention annuelle jointe ainsi que toutes pièces (avenants, arrêtés) relatives à la mise en œuvre de cette mesure.

CONVENTION ANNUELLE
relative aux moyens relatifs aux actions complémentaires d'enseignement
supérieur au sein du
Centre régional Corse du Conservatoire National des Arts et Métiers

ENTRE :

La **Collectivité de Corse**, représentée par **M. Gilles SIMEONI**, Président du Conseil Exécutif de Corse, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération n° 18/516 AC de l'Assemblée de Corse du 20 décembre 2018, ci-après désignée par les termes « La CdC »,

ET

Le CNAM de Corse, représenté par son directeur ou directrice, **en Corse**,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie, et notamment son article L. 4424-3 troisième alinéa,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse
- VU** la délibération n° 18/140 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2018,
- VU** la délibération n° 18/362 AC l'Assemblée de Corse du 25 octobre 2018 portant adoption du Budget supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2018
- VU** la délibération n° 18/516 AC de l'Assemblée de Corse du 20 décembre 2018 portant adoption relative aux moyens afférents aux formations complémentaires au sein de l'Université de Corse de la convention,

Il est convenu ce qui suit

Article 1^{er} -

Afin d'accompagner ses politiques de développement économique et social, la Collectivité de Corse s'engage, en partenariat avec le CNAM de Corse, à financer la mise en œuvre durant l'année universitaire 2018-2019 de ces actions complémentaires à la carte des formations d'enseignement supérieur (tableau joint en annexe).

Article 2 -

Le CNAM s'engage, pour la durée de la période référencée à l'article 1^{er}, à mettre en œuvre les actions de formations complémentaires à la carte d'enseignement supérieur énumérées dans le tableau joint en annexe.

Article 3 -

La Collectivité de Corse s'engage pour la durée de la période référencée à l'article 1^{er}, à prendre en charge à hauteur de 439 865 euros la mise en œuvre des formations en tant qu'actions complémentaires à la carte de l'enseignement supérieur

Article 4 -

La contribution de la Collectivité de Corse s'effectuera ainsi :

50 % de la subvention à la signature de la présente convention soit 219 932,50 euros

Le solde sur présentation des justificatifs

- **Le solde** : Le solde du cofinancement sera versé sur production de l'ensemble des pièces justificatives suivantes :
 - une demande de versement du solde dûment datée et signée,
 - le compte-rendu d'exécution des différentes actions complémentaires par l'organisme,
 - le bilan financier définitif de l'opération faisant apparaître les dépenses afférentes à l'objet de la présente convention et les ressources réellement constatées,

La CdC se réserve le droit de demander toute autre pièce justificative.

Imputation budgétaire :

La contribution de la CdC sera imputée sur le chapitre 932 - Fonction 23 - Compte 65748 - Programme - N4113C du budget de la Collectivité de Corse.

Domiciliation bancaire :

La contribution de la CDC sera versée à l'ordre de l'ARCNAM de Corse, organisme gestionnaire du CNAM de Corse

Banque : Société Générale
Code Banque : 30003
Code guichet : 00255
Numéro compte : 00037260649
Clé RIB : 81
Numéro SIREN : 38111802500034

Article 5 -

A la fin de l'année Universitaire 2018-2019, le CNAM de Corse communiquera à la Collectivité de Corse un bilan des effectifs et des résultats aux examens.

Article 6 -

Dans le cas où les versements de la Collectivité de Corse seraient supérieurs au coût réel constaté par le bilan financier annuel, cet excédent de financement pourra, sur décision du Président du Conseil Exécutif de Corse, faire l'objet d'un ordre de reversement à la Collectivité de Corse.

Fait à Aiacciu, le

**Le Président du
Conseil Exécutif de Corse**

**Le Directeur du
CNAM de Corse**

OFFRE DE FORMATION 2018/2019 CNAM

FORMATIONS		LIEUX		NBRE D'HEURES hors sessions d'examen	NBRE D'HEURES d'accompagnement	EFFECTIF	RECETTES			DEPENSES PROPRES A LA FORMATION		CHARGES FIXES			
		AIACCIU BASTIA	AIACCIU BASTIA				BUDGET DE LA FORMATION	SUBVENTION CDC	Participations auditeurs estimées	Autres (FF)	BUDGET DE LA FORMATION	Charges de personnel	FNCTNT EQPT	Charges de personnel	FNCTNT EQPT
Typologie 1 parcours gérontologie		AIACCIU BASTIA	AIACCIU BASTIA	300	36	16	40 975 €	37 775 €	3 200 €	0	40 975 €	21 950 €	1 729 €	10 672 €	6 624 €
Typologie 1 parcours G Paye: partie UE en mode présentiel		AIACCIU BASTIA	AIACCIU BASTIA	408	18	16	67 600 €	67 600 €	0 €	0 €	67 600 €	28 356 €	13 392 €	16 404 €	9 456 €
Typologie 2 UE modularisées		AIACCIU BASTIA	AIACCIU BASTIA	1 260	36	128	229 750 €	229 750 €	0 €	0 €	229 750 €	114 217 €	6 894 €	66 583 €	39 059 €
Typologie 2 UA		AIACCIU BASTIA	AIACCIU BASTIA		114	32	20 340 €	20 340 €	0 €	0 €	20 340 €	4 174 €	12 252 €	2 506 €	1 416 €
Typologie 3		AIACCIU BASTIA CORTI		108	154	74	65 300 €	65 300 €	0 €	0 €	65 300 €	35 244 €	2 558 €	17 906 €	9 593 €
Typologie 4		Formation à distance					23 500 €	19 100 €	4 400 €	0 €	23 500 €	2 900 €	17 800 €	2 100 €	700 €
TOTAL				2 076	358	266	447 465 €	439 865 €	7 600 €	- €	447 465 €	206 841 €	54 625 €	116 171 €	66 848 €

PREVISIONNEL PARCOURS GERONTOLOGIE

RECETTES

DEPENSES PROPRES A LA FORMATION

CHARGES FIXES

FORMATIONS	LIEUX	NBRE D'HEURES hors sessions d'examen	NBRE D'HEURES d'accompagnement	EFFECTIF	BUDGET DE LA FORMATION	SUBVENTION CDC	Participations estimées	Autres (FF)	BUDGET DE LA FORMATION	Charges de personnel	FNCTNT EQPT	Charges de personnel	FNCTNT EQPT			
Coordination : équipe pédagogique établissements professionnels formés	Aiacciu		15	8	1 500 €	1 500 €			1 500 €	875 €	625 €					
DF1 : concourir à l'élaboration et à la mise œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne	Aiacciu	35			4 600 €	3 000 €	1 600 €		4 600 €	2 300 €	138 €	1 334 €	828 €			
DF2 : aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie	Aiacciu	25			3 300 €	3 300 €			3 300 €	1 650 €	99 €	957 €	594 €			
DF3 : mettre en place des activités de simulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues	Aiacciu	28			3 500 €	3 500 €			3 500 €	1 750 €	105 €	1 015 €	630 €			
DF4 : comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé	Aiacciu	28			3 500 €	3 500 €			3 500 €	1 750 €	105 €	1 015 €	630 €			
DF5 : réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées	Aiacciu	28			3 500 €	3 500 €			3 500 €	1 750 €	105 €	1 015 €	630 €			
Visite de structure pro. 2A		6			600 €	600 €			600 €	600 €						
Coordination : équipe pédagogique établissements professionnels formés	BASTIA		15	8	875 €	875 €			875 €	875 €						
DF1 : concourir à l'élaboration et à la mise œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne	BASTIA	35			4 600 €	3 000 €	1 600 €		4 600 €	2 300 €	138 €	1 334 €	828 €			
DF2 : aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie	BASTIA	25			3 300 €	3 300 €			3 300 €	1 650 €	99 €	957 €	594 €			
DF3 : mettre en place des activités de simulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues	BASTIA	28			3 500 €	3 500 €			3 500 €	1 750 €	105 €	1 015 €	630 €			
DF4 : comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé	BASTIA	28			3 500 €	3 500 €			3 500 €	1 750 €	105 €	1 015 €	630 €			
DF5 : réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées	BASTIA	28			3 500 €	3 500 €			3 500 €	1 750 €	105 €	1 015 €	630 €			
Visite de structure pro. 2B		6			600 €	600 €			600 €	600 €						
Mutualisation de fin de parcours de formation	Corti				600 €	600 €			600 €	600 €						
TOTAL		300	36	16	40 975 €	37 775 €	3 200 €	0	40 975 €	21 950 €	1 729 €	10 672 €	6 624 €			
PREVISIONNEL PARCOURS GESTIONNAIRE DE LA PAYE UE										RECETTES			DEPENSES PROPRES A LA FORMATION		CHARGES FIXES	
dipensées en présentiel																

FORMATIONS	LIEUX	NBRE D'HEURES hors sessions d'examen	NBRE D'HEURES d'accompagnement	EFFECTIF	BUDGET DE LA FORMATION	SUBVENTION CDC	Participations auditeurs estimées	Autres (FF)	BUDGET DE LA FORMATION	Charges de personnel	FNCTNT EQPT	Charges de personnel	FNCTNT EQPT
Licences logiciel					12 000 €	12 000 €			12 000 €		12 000 €		
Parcours G Paye	Aiacciu BASTIA			16									
DRS 101 proposée en modalité hybride renforcée	Aiacciu												
FPG 104 : gestion de paye	Aiacciu	51			6 950 €	6 950 €			6 950 €	3 614 €	209 €	1 946 €	1 182 €
FPG 115 : gestion de paye approfondissement	Aiacciu	51	3		6 950 €	6 950 €			6 950 €	3 614 €	209 €	1 946 €	1 182 €
FPG 116 : pratique des logiciels de gestion de la paie		51	3		6 950 €	6 950 €			6 950 €	3 614 €	209 €	1 946 €	1 182 €
FPG 117 : les techniques de base de l'audit social	BASTIA	51	3		6 950 €	6 950 €			6 950 €	3 614 €	209 €	1 946 €	1 182 €
DRS 101 proposée en modalité hybride renforcée	BASTIA												
FPG 104 : gestion de paye	BASTIA	51	3		6 950 €	6 950 €			6 950 €	3 475 €	139 €	2 155 €	1 182 €
FPG 115 : gestion de paye approfondissement	BASTIA	51	3		6 950 €	6 950 €			6 950 €	3 475 €	139 €	2 155 €	1 182 €
FPG 116 : pratique des logiciels de gestion de la paie	BASTIA	51	3		6 950 €	6 950 €			6 950 €	3 475 €	139 €	2 155 €	1 182 €
FPG 117 : les techniques de base de l'audit social	BASTIA	51			6 950 €	6 950 €			6 950 €	3 475 €	139 €	2 155 €	1 182 €
TOTAL		408	18	16	67 600 €	67 600 €	0 €	0 €	67 600 €	28 356 €	13 392 €	16 404 €	9 456 €
		426					67 600 €		67 600 €	41 748 €		25 860 €	

FORMATIONS	LIEUX	NBRE D'HEURES hors sessions d'examen	NBRE D'HEURES d'accompagnement	EFFECTIF	BUDGET DE LA FORMATION	RECETTES		DEPENSES PROPRES A LA FORMATION		CHARGES FIXES	
						SUBVENTION CDC	BUDGET DE LA FORMATION	Charges de personnel	FNCTNT EQPT	Charges de personnel	FNCTNT EQPT
CFA 010 : comptabilité et gestion de l'entreprise	Aiacciu BASTIA	128		8	19 700 €	19 700 €	19 700 €	10 244 €	591 €	5 516 €	3 349 €
CFA 030 : comptabilité organisation et	Aiacciu	128		8	19 700 €	19 700 €	19 700 €	9 850 €	591 €	5 910 €	3 349 €
		128		8	19 700 €	19 700 €	19 700 €	10 244 €	591 €	5 516 €	3 349 €

gestion	BASTIA	128		8	19 700 €	19 700 €	19 700 €	9 850 €	591 €	5 910 €	3 349 €
	Aiacciu	80		8	12 350 €	12 350 €	12 350 €	6 422 €	371 €	3 458 €	2 100 €
DNF 100 : ouverture au monde numérique	BASTIA	80		8	12 350 €	12 350 €	12 350 €	6 175 €	371 €	3 705 €	2 100 €
SEC 100 : Sécurisation d'un parc informatique d'une PME	Aiacciu	64	9	8	14 800 €	14 800 €	14 800 €	7 696 €	444 €	4 144 €	2 516 €
	BASTIA	64	9	8	14 800 €	14 800 €	14 800 €	7 400 €	444 €	4 440 €	2 516 €
RSX 101 : réseaux et télécommunications	Aiacciu	64	9	8	14 800 €	14 800 €	14 800 €	4 696 €	444 €	4 144 €	2 516 €
	BASTIA	64	9	8	14 800 €	14 800 €	14 800 €	7 400 €	444 €	4 440 €	2 516 €
DRS 003 : droit social bases du droit du travail	Aiacciu	51		8	12 350 €	12 350 €	12 350 €	6 422 €	371 €	3 458 €	2 100 €
	BASTIA	51		8	7 900 €	7 900 €	7 900 €	3 950 €	237 €	2 370 €	1 343 €
DRF 100 : principes généraux de fiscalité des entreprises	Aiacciu	51		8	7 900 €	7 900 €	7 900 €	4 108 €	237 €	2 212 €	1 343 €
	BASTIA	51		8	7 900 €	7 900 €	7 900 €	3 950 €	237 €	2 370 €	1 343 €
TET 009 : bases et outils de gestion de l'entreprise	Aiacciu	64		8	15 500 €	15 500 €	15 500 €	8 060 €	465 €	4 340 €	2 635 €
	BASTIA	64		8	15 500 €	15 500 €	15 500 €	7 750 €	465 €	4 650 €	2 635 €
TOTAL		1 260	36	128	229 750,0 €	229 750 €	229 750 €	114 217 €	6 894 €	66 583 €	39 059 €

PREVISIONNEL TYPOLOGIE 2 : UE d'application														
FORMATIONS	LIEUX	NBRE D'HEURES hors sessions d'examen	NBRE D'HEURES d'accompagnement	EFFECTIF	BUDGET DE LA FORMATION	RECETTES		Participations des auditeurs estimées	Autres (FF)	BUDGET DE LA FORMATION	DEPENSES PROPRES A LA FORMATION		CHARGES FIXES	
						SUBVENTION CDC					Charges de personnel	FUNCT EQPT	Charges de personnel	FUNCT EQPT
UA 131 manquement de logiciels comptables CFA 010	Aiacciu		12	4	895 €	895 €				895 €	448 €	27 €	269 €	152 €
UA 131 manquement de logiciels comptables CFA 030	BASTIA		21	4	1 485 €	1 485 €				1 485 €	743 €	45 €	446 €	252 €
Licences d'usage : installation					12 000 €	12 000 €				12 000 €		12 000 €		
UA 131 manquement de logiciels comptables CFA 010	Aiacciu		12	4	895 €	895 €				895 €	448 €	27 €	269 €	152 €
UA 131 manquement de logiciels comptables CFA 030	BASTIA		21	4	1 485 €	1 485 €				1 485 €	743 €	45 €	446 €	252 €
UA 181 sessions pratiques de managements de logiciels	Aiacciu		12	4	895 €	895 €				895 €	448 €	27 €	269 €	152 €

UA 181 sessions pratiques de maniements de logiciels	BASTIA		12	4	895 €			895 €	448 €	27 €	269 €	152 €
UERH : rapport d'activité	Ajaccio		12	4	895 €			895 €	448 €	27 €	269 €	152 €
	BASTIA		12	4	895 €			895 €	448 €	27 €	269 €	152 €
TOTAL		0	114	32	20 340 €	0 €	0 €	20 340 €	4 174 €	12 252 €	2 506 €	1 416 €

PREVISIONNEL TYPOLOGIE 3 : expérimentation UE en modalités hybride renforcée en local

FORMATIONS	LIEUX	NBRE D'HEURES hors sessions d'examen	NBRE D'HEURES d'accompagnement	EFFECTIF	BUDGET DE LA FORMATION	SUBVENTION CDC	BUDGET DE LA FORMATION	DEPENSES PROPRES A LA FORMATION		CHARGES FIXES	
								Charges de personnel	FNCTNT EQPT	Charges de personnel	FNCTNT EQPT
FAD 130 (6 crédits) formaliser élaborer et communiquer l'expérience	Modalité hybride Cnam + sessions de formation en présentiel CORTE	18	12	6	8 150 €	8 150 €	8 150 €	4 320 €	326 €	2 282 €	1 223 €
UEV 113 (6 crédits) : organisation de l'espace rural I	Modalité hybride Cnam + sessions de formation en présentiel CORTI	24	8	6	9 800 €	9 800 €	9 800 €	5 194 €	392 €	2 744 €	1 470 €
UEV 114 (6 crédits) : organisation de l'espace rural II	Modalité hybride Cnam + sessions de formation en présentiel CORTI	24	8	6	9 800 €	9 800 €	9 800 €	5 194 €	392 €	2 744 €	1 470 €
113UEV 114					900 €	900 €	900 €	900 €			
UEV 241: certificat de spécialisation innovations territoriales, politiques numériques et open data	Modalité hybride Cnam + sessions de formation en présentiel CORTI	6	18	8	9 800 €	9 800 €	9 800 €	5 194 €	392 €	2 744 €	1 470 €
Coordination: expérimentation					450 €	450 €	450 €	450 €			

DRS 101 : droit du travail relations individuelles	Modalité hybride Cnam + sessions de tutorat en présentiel Alacciù	6	18	8	4 400 €	4 400 €	4 400 €	4 400 €	2 332 €	176 €	1 232 €	660 €
DRA 002 : initiation aux techniques juridiques fondamentales	Modalité hybride Cnam + sessions de tutorat en présentiel Alacciù	6	18	8	4 400 €	4 400 €	4 400 €	4 400 €	2 332 €	176 €	1 232 €	660 €
DSY 005 : organisation du travail et des activités	Modalité hybride Cnam + sessions de tutorat en présentiel Alacciù	6	18	8	4 400 €	4 400 €	4 400 €	4 400 €	2 332 €	176 €	1 232 €	660 €
DRS 101 droit du travail relations individuelles	Modalité hybride Cnam + sessions de tutorat en présentiel BASTIA	6	18	8	4 400 €	4 400 €	4 400 €	4 400 €	2 332 €	176 €	1 232 €	660 €
DRA 002 : initiation aux techniques juridiques fondamentales	Modalité hybride Cnam + sessions de tutorat en présentiel BASTIA	6	18	8	4 400 €	4 400 €	4 400 €	4 400 €	2 332 €	176 €	1 232 €	660 €
DSY 005 : organisation du travail et des activités	Modalité hybride Cnam + sessions de tutorat en présentiel BASTIA	6	18	8	4 400 €	4 400 €	4 400 €	4 400 €	2 332 €	176 €	1 232 €	660 €
TOTAL		108	154	74	65 300 €	65 300 €	65 300 €	65 300 €	35 244 €	2 558 €	17 906 €	9 593 €

PREVISIONNEL TYPOLOGIE 4 : Parcours individuels INTEC & FOD

FORMATIONS	LIEUX	NBRE D'HEURES hors sessions d'examen	NBRE D'HEURES d'accompagnement	EFFECTIF	BUDGET DE LA FORMATION	RECETTES		BUDGET DE LA FORMATION	DEPENSES PROPRES A LA FORMATION		CHARGES FIXES	
						SUBVENTION CDC	Participations auditeurs estimées		Charges de personnel	FNCTNT EQPT	Charges de personnel	FNCTNT EQPT
INTEC & FOD : Parcours individuels labellisés Cnam ; Parcours individuels INTEC Institut National des Techniques Economiques et Comptables ; Parcours FOD individuels : règlements spécifiques aux UE FOD des centres Cnam développeurs.						19 100 €	4 400 €	23 500 €	2 900 €	17 800 €	2 100 €	700 €
TOTAL		0	-	-	-	19 100 €	4 400 €	23 500 €	2 900 €	17 800 €	2 100 €	700 €

Accusé de réception

Objet	FINANCEMENT D'ACTIONS COMPLEMENTAIRES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU SEIN DU CENTRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS DE CORSE
Identifiant acte	02A-200076958-20181220-029070-AU
Identifiant interne	029070
Date de réception par la préfecture	4 janvier 2019
Nombre d'annexes	0
Date de l'acte	20 décembre 2018
Code nature de l'acte	6
Classification	8.1